



Maison Chance

Journal de l'Association Maison Chance Suisse



5 juillet 2013 : fête du 20^e anniversaire à l'Opéra de Saigon, pavoisé aux couleurs de Maison Chance. Les handicapés ont assuré le spectacle par une chorégraphie en chaises roulantes. Vingt familles sont montées sur scène à tour de rôle pour se présenter et saluer le public.

20^e anniversaire : rendez-vous à Lausanne le 4 octobre

Maison Chance a fêté son 20^e anniversaire le 5 juillet à l'Opéra de Saigon. Une fête très joyeuse, qui s'est poursuivie dans l'allégresse jusqu'à plus d'heure...

Le hasard faisant bien les choses, c'est le moment qu'ont choisi autorités vietnamiennes pour marquer leur reconnaissance à Tim Aline pour son œuvre pionnière, dédiée à des gens pour lesquels l'Etat n'a encore mis en place aucune structure de prise en charge. Deux jours après cette fête, Tim recevait le document officiel qui lui confère la nationalité vietnamienne – sans qu'elle soit pour autant contrainte d'abandonner son droit de cité en Suisse. C'est une étape importante pour Maison Chance au Vietnam : cela devrait permettre à Tim de diriger son établissement sans devoir passer par une ONG locale pour ses relations avec les autorités (voir p. 3).

Cet été, les associations Maison Chance du Canada, des Etats-Unis, d'Australie, de Suisse et de France se préparent à fêter à

leur tour le jubilé. Elles le feront à l'occasion de leur traditionnelle fête d'automne, à laquelle Tim participe fidèlement depuis plusieurs années. Mais avec plus de faste : on n'a vingt ans qu'une fois !

Pour nous autres Suisses, la coïncidence des dates est particulièrement évocatrice : on retrouve Tim Aline, lauréate de l'émission de la Télévision suisse romande « Le Rêve de vos vingt ans », qui peut fêter vingt ans plus tard, à l'âge de quarante ans, l'accomplissement du début de son rêve. Le début, en effet, parce que Tim n'a pas fini de rêver et se prépare à lancer de nouveaux projets dans la ligne qu'elle a tracée.

Une exposition et un livre

La fête du 20^e anniversaire de Maison Chance en Suisse aura lieu le 4 octobre prochain, dès 17h30, à l'École hôtelière de Lausanne. A cette occasion, nous aurons le plaisir de présenter une exposition de photos qui retrace l'histoire de Maison

Chance de 1993 à nos jours. Le chemin parcouru est assez impressionnant.

Le 20^e anniversaire coïncide avec la publication d'un livre sur l'histoire de Maison Chance écrite par Tim elle-même, contenant aussi quatorze « histoires vécues », dans lesquelles des orphelins et des handicapés recueillis à Maison Chance racontent leur destin personnel. Le livre est édité par Pierre-Marcel Favre à Lausanne. Il est préfacé par l'astrophysicien vietnamien Trinh Xuan Thuan, auteur des *Voies de la Lumière*, Grand Prix Moron de l'Académie française attribué à « l'auteur français d'un ouvrage ou d'une œuvre favorisant une nouvelle éthique ». Une seconde préface est signée de Daniel Rossellat, directeur du Paléo Festival, qui était membre du jury du « Rêve de vos vingt ans » lorsque Maison Chance était en lice.

- Pour vous inscrire à la fête du 4 octobre, ou pour commander le livre en souscription, utilisez le bulletin de la page 4.

BONNES FEUILLES

Extrait du livre sur l'histoire de Maison Chance, écrit par Tim, à paraître fin septembre 2013.

Le livre compte 16 chapitres. Le chapitre 2, partiellement reproduit ici, se situe au début de l'histoire de Maison Chance, en 1993.

Un jour, j'ai eu l'occasion de partir avec un groupe de jeunes catholiques pour visiter un centre psychiatrique au nord de la ville. Nous y sommes allés à vélo, les portebagages chargés de nouilles instantanées. Après une heure et demie d'ardu pédalage sous un soleil torride, nous sommes enfin arrivés à l'asile de Thủ Đức, un lieu où près de 1 500 patients de toutes sortes étaient enfermés. Il y avait plusieurs pavillons, chacun abritait de 250 à 300 personnes qui vivaient dans une chambre commune. La plupart des patients n'avaient pas de vêtements ou juste un minimum. La majorité de ces malades mentaux avait la gale, une infection contagieuse de la peau qui provoque de terribles démangeaisons et forme des plaques enflammées sur la peau des patients atteints.

Le groupe de jeunes avec qui j'étais venue a démarré des jeux, des chansons que l'on pouvait chanter tous ensemble. Les patients étaient souriants, on sentait leur joie de recevoir de l'attention, des petits cadeaux, de simples gestes de partage. De l'amour fraternel.

Dans chaque pavillon, il y avait une zone spéciale composée de minuscules cellules complètement vides, avec des barreaux jusqu'au plafond. Des patients y étaient isolés. Ils étaient là, le regard absent, au milieu de leurs excréments. Mon cœur me remontait dans la gorge.

C'est dans cet asile que j'ai rencontré Thành.

Il était tout jeune, mais enfermé avec les patients adultes, dont certains étaient très atteints psychiquement. Je me suis approchée de lui et l'ai salué. Il me regardait, ses yeux étaient vifs, mais son aspect général déplorable, des plaques de gale de la tête aux pieds, un corps tout maigre, le ventre gonflé et le visage boursoufflé. Lorsque je lui ai demandé si sa peau le démangeait, il a hoché la tête. Je voulais aussi savoir comment il s'appelait, il m'a répondu avec un triste regard : « Mon nom ? Je ne sais pas ! Personne ne m'appelle par mon nom depuis longtemps... »

Je me suis renseignée auprès du responsable du pavillon sur son état de santé. On m'a répondu très crûment, devant le jeune



Thành avec Aline, qui ne s'appelait pas encore Tim, à l'asile de Thủ Đức

malade : « Il va bientôt mourir ! ». Thành était pourtant encore là, bien vivant !

Je suis allée frapper à la porte de la direction de l'établissement pour obtenir plus d'informations sur le garçon malade. On m'a expliqué qu'il avait de gros problèmes cardiaques, qu'il avait un foie enflé, bien plus gros que la moyenne. Il avait également les poumons plein d'eau et de la peine à respirer. Ses chances de survie étaient minimes.

J'ai demandé à prendre en charge Thành, en proposant de le conduire dans un hôpital cardiologique pour bien le soigner. La direction de l'établissement m'a confié un ticket où il était marqué en vietnamien : « Trần Văn Thành, confié à Aline Rebeaud ».

Au moment du départ de l'asile psychiatrique, Thành a reçu un pyjama vert clair. C'est dans cette tenue qu'il a traversé les barrières qui le séparaient du monde extérieur depuis tant d'années.

Nous avons mangé dans une échoppe se trouvant sur la route et Thành, malgré sa faible santé, dévorait comme un ogre, il ne s'arrêtait plus ! Il a aussi bu énormément... comme si c'était la première fois qu'il avait de quoi se rassasier. Il a aussi voulu fumer, mais ses poumons n'ont pas du tout aimé. Il s'est mis à tousser et a jeté la cigarette.

J'ai embarqué mon protégé à l'Institut du cœur, un établissement à la pointe de la cardiologie, seul hôpital faisant des opérations

à cœur ouvert à l'époque. Quand je suis arrivée avec mon petit garçon qui tousait comme s'il allait s'étouffer à chaque seconde, ils ont secoué la tête en disant : « Non Madame, on ne peut rien faire pour lui, c'est trop tard ». J'ai insisté, insisté et on m'a répondu « Non, non on ne peut plus rien faire, c'est trop tard ». Interloquée par ce refus, je suis sortie de la zone de consultation et j'ai interrogé les proches des autres malades sur l'existence d'un autre hôpital cardiologique dans la ville. Ils m'ont répondu : « Oui, il y a un hôpital qui s'appelle « Bệnh Viện Tim Mạch Nguyễn Tri Phương ». Je les ai remerciés et j'y ai emmené Thành. Là-bas, ils nous ont acceptés.

L'hôpital du cœur

Je n'avais pas réfléchi beaucoup, mais ce fameux soir je me disais que j'allais certainement confier Thành au personnel hospitalier et que je reviendrais le lendemain. Quand j'ai voulu partir, les infirmières ont éclaté de rire et m'ont demandé : « Mais qu'est-ce que tu fais ? » J'ai répondu que je rentrais. Et elles m'ont expliqué la réalité du terrain : « Ah non ! Tu ne vas pas partir. Si tu pars, il doit rentrer avec toi ! » J'ai compris l'indispensabilité de la famille auprès des patients, vu le manque de personnel hospitalier.

J'étais sa seule famille. Je m'occupais de ses repas, des achats de médicaments, de sa toilette, mais surtout de sa réintégration sociale. (...)

Au bout d'un mois Thành allait mieux. On lui avait aspiré à travers le dos plusieurs bouteilles de liquide qui résidait dans ses poumons, avec une grosse seringue. Il prenait des antibiotiques très puissants et son état général s'améliorait.

Au moment où il n'a plus eu besoin de faire sa toilette à même le lit, je l'ai pris par le bras, et lentement je l'ai amené à son rythme jusqu'à la salle de bain. Vingt mètres séparaient les deux endroits. Facile pour certains d'entre nous, mais difficile pour d'autres, comme Thành, par exemple, aux articulations si douloureuses.

Son visage

Sur le chemin il y avait un endroit avec des lavabos et des miroirs. Thành était à mon bras, s'appliquant à faire ces nouveaux pas quand tout à coup, il s'est arrêté sur place. Il regardait en direction du miroir. Il a dit : « Mais je te vois deux fois ! ». J'ai compris qu'il fallait lui expliquer des choses très importantes. J'ai dû lui apprendre qu'effectivement c'était un miroir et que grâce à lui on pouvait voir son aspect extérieur, son image. Je lui ai montré qu'à côté de moi il y avait un jeune garçon, que c'était lui ! Il avait de la peine à réaliser qu'il venait de voir son vrai visage. Ce jour-là, je lui ai offert un petit miroir. Il a passé les mois suivants à s'y regarder sans arrêt.

Sa santé s'améliorant, Thành a été transféré des soins intensifs à une chambre normale, contenant environ dix lits. Chaque patient était accompagné d'un proche, nous étions donc vingt personnes dans cette petite chambre commune.

(...)

Après trois mois et demi d'hospitalisation, mon jeune protégé allait mieux et le docteur qui le suivait m'a annoncé que nous pouvions rentrer à la maison. Une nouvelle question se posait : où allions-nous rentrer ? Il était hors de question que je rende Thành à l'asile psychiatrique. J'ai décidé de louer une chambre. Les proches des malades avec qui j'avais passé ces derniers mois me conseillaient d'aller louer quelque chose dans la banlieue.

Nous étions sur le départ, devant l'entrée de l'hôpital Tim Mịch. Beaucoup de personnes étaient là pour nous dire au revoir. On s'est serré la main, on s'est pris dans les bras, certains avaient un petit cadeau pour Thành.

Avant de sortir de l'hôpital, une des personnes m'a rattrapé par l'épaule et m'a dit avec un sourire malicieux : « Toi, avant de passer la porte de l'hôpital, on va te baptiser ! » Ils m'ont demandé de lever les yeux et de regarder la pancarte de l'hôpital, qui s'appelait l'hôpital du cœur. En vietna-

mien, le cœur se dit tim. Depuis ce jour-là, je m'appelle Tim.

Une nouvelle vie démarrait pour Thành et moi. J'avais trouvé une petite maison à louer dans la banlieue nord-ouest de la ville ; je m'y suis installée avec mon jeune frère, encore convalescent. Cette maison était située dans une zone encore très peu habitée. Autour d'elle, il y avait des étangs recouverts de lotus, des bananiers et la route qui y menait n'était pas goudronnée.

Thành avait tout à découvrir, tout à apprendre. Il devait s'intégrer dans un nouveau monde et j'avais accepté d'être le tremplin de ce malchanceux pour qu'il puisse, un jour, retrouver sa dignité, sa place dans la société. Il ne savait pas s'exprimer, je l'aiderais à y réussir. Il ne savait pas lire ni écrire, je l'épaulerais pour qu'il ait une culture de base. Il ne savait pas comment se comporter en groupe, je lui donnerais des amis, des frères et sœurs pour qu'il trouve sa place au sein d'une grande famille...

(...)

J'ai partagé avec Thành ce que je savais le mieux faire : dessiner. Je lui ai montré comment reconnaître les couleurs, comment manier les pinceaux. Ses premiers tableaux étaient effrayants. Il dessinait avec obsession une croix noire, puis des coulées de sang, l'agonie du Christ. Des dizaines de peintures et toujours le même thème. Rien que du noir et du rouge.

Voyant mon étonnement devant ses dessins sanglants, il s'est mis à rigoler. Son rire et son regard n'étaient pas sains du tout, il imitait ce qu'il connaissait : la folie des malades mentaux et la méchanceté des plus désemparés. En plus, il prenait plaisir à rajouter des traînées de rouge sur la toile en répétant : « C'est du sang, rien que du sang ! ». Je n'étais pas très à l'aise avec ces œuvres démentielles, mais le laissais faire patiemment, en espérant que quand il aurait enfin « vidé son sac » il passerait à autre chose.

La douche ne lui était pas familière, se brosser les dents revenait à une sorte de torture pour ce jeune aux dents tout abîmées. Je lui montrais comment faire, mais il ne suivait pas exactement mes consignes. Il mettait la brosse à dents dans sa bouche et, sentant le goût du dentifrice, il faisait une tête dégoûtée, puis sans aucun brossage se rinçait immédiatement la bouche avec plusieurs verres d'eau. Je l'obligeais à se brosser les dents avant le rinçage, mais ça le dépassait. Les premiers jours, il pleurait à chaudes larmes quand je lui demandais de soigner son hygiène buccale.

(...)

Nouvelles de Saigon

Hoàng Nữ Ngọc Tim



Tim Aline Rebeaud a obtenu la nationalité vietnamienne. Deux jours après la fête des vingt ans de Maison Chance à Saigon, elle a reçu une lettre officielle, signée du président de la République, lui annonçant qu'elle était naturalisée vietnamienne sous le nom de Hoàng Nữ Ngọc Tim. Elle a choisi elle-même son patronyme et les noms intercalaires, en veillant à leur qualité musicale. Son nom usuel restera Tim.

Pour autant, Tim ne perd pas les droits liés à sa nationalité d'origine. Elle devient, en fait et en droit, une double nationale.

C'est l'aboutissement de démarches entreprises il y a une année et neuf mois. Tim y pensait depuis plusieurs années, sachant que ce serait le meilleur moyen de lever les barrières administratives ou juridiques qui limitent la liberté d'action des étrangers au Vietnam. Son nouveau statut lui permettra de créer, avec d'anciens bénéficiaires de Maison Chance, une association de droit vietnamien habilitée à traiter directement avec les autorités. Elle ne sera plus obligée, comme c'était le cas jusqu'à maintenant, d'être liée par une convention de coopération avec une ONG locale.

Assemblée générale de Maison Chance Suisse

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 23 septembre 2013 à 20 heures, à l'hôpital de Morges. Tous les membres de l'association y sont invités. Ordre du jour statutaire. Les documents usuels se trouvent sous www.maison-chance.org et peuvent être commandés au 021 652 65 25.

Inscription à la fête du 4 octobre à l'École hôtelière de Lausanne

Bulletin à renvoyer **avant le 20 septembre** à Maison Chance, case postale 5201, 1003 Lausanne.

On peut aussi s'inscrire par internet: www.maison-chance.org/ch.

La réservation, repas inclus, est effective dès réception du paiement de Fr. 85. – par personne au ccp 17-453245-1.

Elles seront confirmées par l'envoi d'un carton personnalisé à présenter à l'entrée de la manifestation.

Je réserve ___ place(s) pour la fête des 20 ans de Maison Chance, le 4 octobre à l'École hôtelière de Lausanne.

Nom et prénom : _____

Rue, N°: _____ NPA, localité: _____

Tél.: _____ E-mail: _____

Souscription pour le livre « Maison Chance »

Bulletin à renvoyer **avant le 20 septembre** à Maison Chance, case postale 5201, 1003 Lausanne.

Veuillez m'envoyer ___ exemplaire(s) du livre « Maison Chance » dès son impression, au prix de 25 francs suisses (frais de port compris), à l'adresse suivante :

Nom et prénom : _____

Rue, N°: _____ NPA, localité: _____

Tél.: _____ E-mail: _____

Participation à l'association Maison Chance

Bulletin à renvoyer à Maison Chance, case postale 5201, 1003 Lausanne

Nom et prénom : _____

Rue, N°: _____ NPA, localité: _____

Tél.: _____ E-mail: _____

Je souhaite soutenir les activités de Maison Chance sous la forme suivante :

Membre de l'association Maison Chance Suisse (cotisation annuelle de 150 francs, droit de vote à l'Assemblée générale et abonnement au journal)

Sympathisant (avec abonnement au journal)

Je m'engage à verser une contribution de Fr. ___ au début de chaque année

Donateur occasionnel : je verse la somme de Fr. ____ au ccp 17-453245-1

Date et signature : _____

Pratiquement...

Nous devons être trois cents pour entourer Tim le 4 octobre dès 17 h 30 à l'École hôtelière de Lausanne. C'est l'objectif de Maison Chance Suisse, qui a voulu marquer cet anniversaire avec un peu plus de faste que pour les traditionnelles fêtes d'automne.

Nous recommandons à nos membres et sympathisants de nous faire parvenir leur inscription aussi rapidement que possible : les capacités de la salle sont limitées. La priorité, s'il faut établir des priorités, sera donnée aux premiers inscrits.

Détachez cette feuille du journal, remplissez le formulaire et cochez les cases de votre choix. Si vous voulez à la fois vous inscrire pour la fête du 4 octobre et souscrire pour le livre, vous n'avez pas besoin d'écrire vos coordonnées deux fois. Vous pouvez également vous inscrire par internet, à www.maison-chance.org/ch.

Merci de respecter le délai d'inscription. L'organisation de cet événement est complexe et nous tenons à ce que l'organisation soit impeccable ! Nous veillerons à ce que chaque participant soit accueilli comme il se doit, que ses parapluie, chapeau, pardessus ou autre bagage soient rangés en toute sécurité au vestiaire et que ceux qui viennent en voiture trouvent une place de parc.

Le livre, si vous y souscrivez, vous parviendra avant la fin septembre. Tim sera présente dès le début de la fête, et pourra y inscrire une dédicace en cours de soirée.

Adresses

**Association
Maison Chance Suisse**
Case Postale 5201
1003 Lausanne
ccp: 17-453 245-1
Tél.: +41 78 927 22 50
e-mail: suisse@maison-chance.org

**Association
Maison Chance France**
39, Rue Georges-Courtelaine
69 100 Villeurbanne/France
Tél.: +33 (0) 6 77 40 06 22
e-mail: france@maison-chance.org

Maison Chance, Vietnam
Trung Tam Chap Canh/Take Wing Center
19A Duong so 1, Kp 9,
P. Binh Hung Hoa A, Q. Binh Tan
Ho Chi Minh - Vietnam
Tél.: +84 (0) 8 62 65 95 66
fax: + 84 (0) 8 37 67 04 33
e-mail: vietnam@maison-chance.org